REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SERVICE REGIONAL DE MATAM
Tel : 544-70-37
BP : 97 -MATAM-

REGION DE MATAM

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (édition 2005)

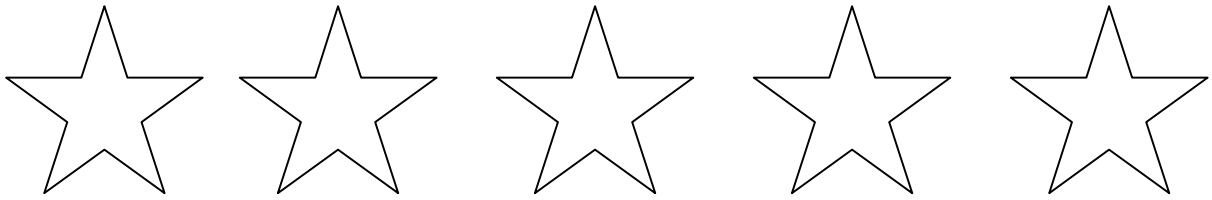

Août 2006

SOMMAIRE

AVANT PROPOS 1

VU D'ENSEMBLE.....2-7

METEOROLOGIE.....8-12

DEMOGRAPHIE.....13-16

AGRICULTURE.....17-28

ELEVAGE.....29-45

PECHE..... 45-53

EAUX ET FORETS.....54-69

SANTE ET HYGIENE.....70-94

EDUCATION.....95-120

TRANSPORT.....121-130

HYDRAULIQUE.....131-135

URBANISME HABITAT.....36-138

INDUSTRIE ARTISANAT.....139-144.

ENERGIE.....145-147

TOURISME.....148

JUSTICE ET POPULATION PENALE.....149-159

ANNEXE : TABLEAUX

AVANT PROPOS

La présente édition 2005 est la quatrième du genre publiée par le Service Régional de la Prévision et de la Statistique (SRPS) depuis sa création en 2002.
Le SRPS est une antenne régionale de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à la DPS à savoir : **(i)** collecter, centraliser, établir et diffuser des statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; **(ii)** assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; **(iii)** mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et socio- démographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale; **(iv)** assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; **(v)** préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales; **(vi)** préparer la note d'orientation du budget et du Rapport Economique et Financier (REF) annexés à la Loi de Finance. La présente édition comme celles qui l'ont précédée essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente par des analyses sommaires de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional. Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille. Les remarques et suggestions en vu d'améliorer le document sont les bienvenues.

Le Chef de Service Régional

MBOUYE TRAORE

VUE D'ENSEMBLE

En 2005 la population de la région est estimée à 466 319 hts, pour une superficie de 29616 km², soit une densité moyenne de 15.7 hts au Km². La population urbaine est estimée à 65045 hts soit un taux d'urbanisation de 14%. Le nombre de ménages (recensés en 2002) était de 42918 ménages et la taille par ménage de 9.9 personnes.

L'année 2005 a été au plan météorologique, une année chaude et pluvieuse. En effet, la température moyenne enregistrée dans la région était de 30.8°C dépassant ainsi celles enregistrées durant les quatre années précédentes. Quant à la pluie, elle a aussi été plus abondante que l'année précédente avec une moyenne de 483.7 mm (29.5 jours de pluie) contre 396.mm en 2004.

Cette situation atmosphérique n'a pas été sans conséquence sur **le secteur productif notamment le primaire** : Agriculture, Elevage, Pêche et Forêts.

Agriculture : La production céréalière (mil, sorgho, maïs ,riz) est estimée (provisoirement) à 59416 tonnes contre 35734 tonnes lors de la campagne précédente, soit un accroissement de 66%. Les facteurs explicatifs sont entre autres la bonne pluviométrie et l'augmentation des superficies cultivées.

La situation phytosanitaire n'a pas enregistré d'attaque de criquets pèlerins mais celles de sautereaux, de cantharides et d'aviaires entraînant quelques dégâts atténués par les actions combinées de la DRDR, du PRODAM et du PGIES.

Elevage : La bonne pluviométrie a favorisé l'émergence d'un tapis herbacé de qualité pour le pâturage ainsi que le remplissage des mares d'hivernage qui sont des relais indispensables aux ouvrages hydrauliques motorisées et aux puits.

La biomasse a été présente car aucune attaque de criquets pèlerin n'a été observée durant l'année 2005.

La production de viande issue des abattages contrôlés s'est accrue de 5.5%, celle des cuirs de 62% et celles des peaux de 104%.

Par ailleurs la part estimée du cheptel régional par rapport au cheptel national indique pour les bovins une proportion de 9.3%, les petits ruminants (5.7%), les chevaux (6.9%), les ânes (4.8%), les chameaux (2.7%) et la volaille (1%).

Pêche : Le climat de la région est favorable à la reproduction et à la croissance des espèces. La bonne pluviométrie est un facteur favorisant. Les Atouts du secteur sont importants car le fleuve Sénégal borde la région sur 200km et on note également la présence de marigots et de mares temporaires et permanentes disséminés dans la région.

Le régime hydrologique du fleuve est caractérisé par des saisons de hautes eaux (juillet-octobre) et de basses eaux (décembre-juin).

Depuis sa création en février 2004, on note une volonté réelle du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) à développer la pêche continentale et la pisciculture. Cependant, la plupart des actions sont à l'état de projet ; ce qui ne favorise pas un recueil de données chiffrées.

Forêts : L'amélioration du couvert végétal rudement fragilisé par la déforestation et la désertification est tributaire d'une bonne pluviométrie assortie de reboisement régulier et de lutte permanente contre les feux de brousse.

En 2005 la campagne de reboisement a permis une plantation en linéaire de 75 km (contre 68 km en 2004) et en massive de 928 ha (contre 398 ha en 2004). Malheureusement les cas de feux de brousse ont plus que doublé passant de 6 cas en 2004 (13427 ha de superficie brûlée) à 15 cas en 2005 (41051 ha de superficie brûlée).

Industrie- Artisanat :
En ce qui concerne l'industrie, elle n'est constituée pour l'instant que de PME et de PMI. Les perspectives sont cependant prometteuses avec la création récente de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture ainsi que les richesses minières constituées d'un important gisement de phosphate à Ndendory et aussi de minerais relatifs aux matériaux de construction.

Quant à l'artisanat, malgré les contraintes liées entre autres à l'insuffisance d'équipement et outillage, à la capacité financière limitée des mutuelles, à l'inexistence de centre de formation, ses atouts sont importants car la région a une longue tradition en la matière et bénéficie d'une position géographique favorable. Elle est dotée d'une chambre des métiers et envisage de construire un village artisanal.

Selon les dernières statistiques, en 2004, les unités artisanales recensées dans la région étaient au nombre de 4890 unités dont 12% seulement sont inscrites au répertoire. L'artisanat de production, de service et d'art représentent respectivement 65%, 16% et 19% de l'ensemble des unités. L'effectif de la main d'œuvre est estimé à 13858 personnes dont 22% de femmes.

Tourisme :
Les attractions touristiques ne manquent pas et ne demandent qu'à être valorisées. Quant aux établissements d'hébergements, ils commencent à se multiplier du fait de la demande consécutive à l'érection de Matam en région. Malheureusement l'absence de données constitue un handicap majeur pour ce secteur.

En ce qui concerne les secteurs sociaux (Santé-hygiène, Education, Urbanisme-habitat, Justice et Population pénale), des efforts importants ont été enregistrés depuis la création de la région en 2002. Ils se présentent ainsi qu'il suit :

Santé-hygiène :
Par rapport à la santé on note en 2005, l'existence d'infrastructures constituées d'un hôpital, d'une Région médicale de 3 districts sanitaires, 3 centres de santé , 59 postes de santé (contre 54 en 2002), 40 cases de santé (contre 25 en 2002), 59 maternités rurales (contre 19 en 2002). Le personnel est composé de 9 médecins (contre 2 en 2002), de 9 sages femmes d'Etat (contre 2 en 2002), 2 pharmaciens (public), 73 infirmiers et agents sanitaires (contre 50 en 2002), 122 matrones (contre 60 en 2002), 10 Techniciens Supérieurs de Santé, 3 assistants sociaux (contre zéro en 2002). Les taux de couverture vaccinale obtenus lors des JNV et des JNM sont très satisfaisants (cf. tab 18). Quant à la situation épidémiologique du VIH , elle fait apparaître un taux de prévalence de 2.2% selon le Bulletin Epidémiologique (BE) et in taux de 0.5% selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS 4).

Par rapport à l'hygiène, en 2005, le personnel se réduit à 8 agents (contre 6 en 2002). Le niveau d'assainissement est faible car 22% des maisons visitées ne disposent pas de système d'évacuation des excrétas, 52% disposent de latrines et 5% de fosse septique.
L'approvisionnement en eau potable des maisons visitées se fait à partir des robinets à domicile (47%), des bornes fontaine (25%) et des puits (8%).

Quant au Système d'évacuation des ordures ménagères, la situation des deux années précédentes ne peut être dressée faute de données, néanmoins on constate une insalubrité notoire due au phénomène de… ?

Education:
Au niveau du préscolaire, on compte 15 cases des tout petits, 4 écoles maternelles, 3 garderies communautaires et 2 garderies privées. Le taux de pré scolarisation est de 5,25% contre 3.9% en 2004. Le personnel enseignant est composé en majorité de femmes, soit 83%.

Au niveau de l'élémentaire, le nombre d'école est passé de 222 écoles en 2004 à 248 écoles en 2005, soit un croît de 12%. Les effectifs tous niveaux confondus sont passés de 45038 élèves à 47357 élèves (dont 54% de filles) en 2005, soit un accroissement de 5%.

Le personnel passe de 887 enseignants en 2003 à 1080 enseignants en 2004 et 1341 enseignants en 2005, soit un accroissement de 51% entre 2003 et 2005.
Le taux de réalisation au recrutement du CI est passé de 47.58% en 2004 à 67.74% en 2005.

Le TBS s'établit en 2005 à 72.54% contre 71.23% en 2004. Le TBS fille est passé de 72.79% en 2004 à 74.39% en 2005 alors que celui des garçons dans la même période passe de 69.51% à 70.49%.

Au niveau de l'enseignement moyen secondaire, on compte 19 collèges d'enseignement moyen général et un lycée moyen et secondaire. Les effectifs du cycle moyen sont passés de 3441élèves en 2004 à 4438 élèves en 2005. Quant aux effectifs du cycle secondaire, ils s'élèvent à 374 élèves (dont 23% de filles) en 2005. Le personnel en

2005 se chiffre à 234 enseignants dont 76.5% constitué de vacataires et professeurs contractuels.

L'enseignement technique et de la formation professionnelle est essentiellement dispensé par le Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale (CFPEFS) dont l'effectif en 2005 s'élève à 60 élèves dont 51 filles contre 50 élèves en 2004. Les filières de formation sont la coupe-couture, la restauration, la coiffure et la transformation. Le personnel enseignant est composé de 16 formateurs, tous des vacataires.

L'alphabétisation se développe non sans difficultés. Les projets qui interviennent dans la région sont; le PAPA2 , le PAIS/ETAT par le biais du conseil régional, le PRODAM, le TOSTAN et le PAPEL (cf. tab 32,33,34).

Urbanisme-Habitat: Le manque de données récentes, surtout dans le domaine de l'habitat est le principal obstacle à l'analyse du secteur**.** Cependant, selon les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, la population urbaine est estimée à 59014 hts (65045 hts en 2005), soit un taux d'urbanisation de 14% alors que le niveau national est de 41 % et que celui de Dakar, région la plus urbanisée du pays est de 97%. La région de Matam est l'une des trois régions les moins urbanisées du pays, les deux autres étant Fatick (13%) et Kolda (12%).
La première commune (Matam) a vu le jour en 1952. Le réseau se renforcera avec les vagues de communalisation de 1990 (Ourossogui), 1996 (Thilogne, Semmé, Kanel, waoundé) et 2002 (Ranérou).

Justice et Population pénale : Un tribunal régional à été créé en 2003/2004 suite à l'érection de Matam en région. De même la Maison d'arrêt et de correction (MAC) a vu sa capacité d'accueil passer de 50 à 100 détenus.

En 2005, les affaires de simple police enregistrées à l'entrée s'élèvent à 25 (contre 34 en 2004). Les affaires autres que de simple police à l'entrée sont passées de 226 cas en 2004 à 54 cas en 2005. Quant aux affaires jugées le nombre observé s'élèvent à 201 cas contre 246 en 2005 (cf. tab 1, 2, 3).

La population pénale est composée en 2005 de 187 écroués (contre 283 en 2004) dont 9 femmes , soit en moyenne 16 écroués par mois. 80% de cet effectif ont entre 20 et 45 ans, 8% ont moins de 20 ans et 12% plus de 46 ans. Les infractions les plus fréquentes enregistrées sont : « la détention, le trafic et l'usage de chanvre indien », le « vol et tentative », les « coups et blessures volontaires », les « escroquerie-abus –faux et usage de faux ».

Les détenus libérés en 2005 sont au nombre de 230 contre 174 en 2004. Les motifs de libération les plus fréquents sont : l'expiration de peine, le sursis, la liberté provisoire, la relaxe/acquittement et le non lieu.

En ce qui concerne les secteurs d'appui à la production (Transport, Hydraulique, Energie,), leur niveau actuel de développement est assez timide, mais ils présentent de réelles potentialités en perspective.

Transport : Trois types de transport sont identifiés au niveau régional.

Il s'agit du **:**
Transport routier qui souffre pour l'instant d'un manque de données (sur les immatriculations, les visites techniques etc…) que la création récente du Service Régional des Transports Terrestres tentera de combler. Par ailleurs on constate un état du réseau routier défectueux en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Le réseau routier classé est long de 1031 km dont 200 km de routes revêtues, 543 km de route non revêtues et 288 km de pistes**.**

Le transport de type urbain des voyageurs est assuré par les taxis « clando », les véhicules hippomobiles et à traction asine. Quant au type inter-urbain, il est assuré par les véhicules de 7 places, les minicars, les cars et les bus de 60 places.

Transport fluvial *: les statistiques font défaut pour ce type de transport qui fut jadis très florissant. Selon les statistiques les plus récentes (2002), on compte 5 embarcadères et 16 parcs de pirogue.*

La desserte des localités situées le long du fleuve est exclusivement assurée par des pirogues motorisées de capacités différentes. Ainsi un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre dans la région. Il en est de même de la traversée du fleuve pour joindre les deux rives du Sénégal et de la Mauritanie mais aussi de desservir dans certains endroits (vers Thilogne, Kanel etc) l'axe Dandé Mayo-RN2 durant l'hivernage avec la présence de l'eau au niveau des ravins.

Transport Aérien: L'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. La piste en latérite dont dispose cet aérodrome ne favorise pas l'atterrissage en hivernage. Les dessertes militaires sont les plus fréquentes.
En 2005 le nombre total d'avions à l'arrivée comme au départ est de 27 contre 34 en 2004. Quant aux passagers, ils sont estimés à 384 (415 en 2004) à l'embarcation, 327 (393 en 2004) à la débarcadère et 40 (36 en 2004) en transit.

Hydraulique :
L'hydraulique urbaine est gérée par la SDE qui n'intervient pour le moment que dans la commune de Matam. En 2005 , le nombre d'abonnés est passé à 1040 (965 en 2004), le nombre de bornes fontaines à 34 . La consommation annuelle est passée à 217 510 m3 (contre 166 224 m3 en 2004). Le nombre de demandes de branchement satisfaites s'élèvent à 75 contre 17 en 2004.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionale et départementales des puits et forages. En 2005, la région dispose d'un total de 76 forages dont 37 dans le département de Matam, 25 dans celui de Kanel et 14 à Ranérou-ferlo.

Energie : L'énergie électrique, les produits pétroliers et le bois de chauffe sont les principales formes d'énergie utilisées dans la région. A noter que l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région.

En 2005 le nombre de villages électrifiés s'élève à 43 dont 29 dans le département de Matam et 14 dans celui de Kanel. A noter que 8 villages sont en cours d'électrification.
Les produits pétroliers (gasoil, essence, pétrole lampant gaz butane etc…) sont disponibles aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural malgré les ruptures notées souvent dans l'approvisionnement du fait de l'éloignement de la région.

Le bois de chauffe est la forme d'énergie la plus utilisée par les populations du fait du potentiel de bois morts disponibles dans la région. En 2005 la quantité de bois morts exploités est de 12587 contre 13317 en 2004.

METEOROLOGIE

L'année 2005 a été relativement plus chaude que les quatre dernières qui l'on précédée. En effet la température moyenne annuelle enregistrée dans la région était de 30.8°C alors qu'elle oscillait entre 30.3°C et 30.5°C durant les quatre dernières années. Cependant de manière générale on note au niveau de la région une période de basse température qui dure 7 mois (juillet-Janvier) et une période de haute température de 5 mois (février-juin).

En 2005 la pluie a été plus abondante avec une moyenne de 483.7mm correspondant à 29.5 jours de pluie contre 396.5 mm en 2004 équivalent à 28,8jours de pluies. La région pourrait cependant être mieux arrosée car elle se situe entre les isohyètes 300 et 500 mm avec des pointes qui peuvent atteindre 600 mm.

On remarque depuis plus de 10 ans (1995-2005) que le département de Ranerou-Ferlo a reçu la plus importante quantité de pluies avec une moyenne annuelle de 446.6 mm pour 28 jours de pluie. Dans la même période les départements de Kanel et Matam se situent respectivement à 436.5 mm pour 29.5 jours de pluies et 370.6 mm pour 27 jours.

Les vents qui balaient la région sont de deux types: l' Harmattan, chaud et sec, de direction Nord-Nord-Est et la Mousson chaude et humide qui souffle pendant l'hivernage.

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour.

METEOROLOGIE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Température moyenne annuelle enregistrée dans la région de Matam de 1995 à 2005.

Tableau 2 : Quantité de pluies (mm) enregistrée par poste pluviométrique dans la région de Matam de janvier à décembre (y compris les pluies hors saison) de 1997 à 2005.

Tableau 3 : Nombre de jours de pluies enregistrés par poste pluviométrique dans la région de Matam de janvier à décembre (y compris les pluies hors saison) de 1997 à 2005**.**

Tableau 4 ; 5 ; 6 : Situation pluviométrique de deux postes pluviométriques de référence par département 1995-2005

Tableau 7 : Moyenne (1995-2005) des quantités et jours de pluies par département dans la région de Matam 1995-2005.

DEMOGRAPHIE

Indicateurs démographiques observés lors du 3éme Recensement Général de la population et de l'habitat de 2002 pour la région de Matam :
Population Totale : 423041 hts (4,2% de la population du pays en 2002)
Population féminine : 221659 hts
Rapport de masculinité **(nbre d'homme pour 100 femmes)** : 91(96 au plan national)
Nbre de ménage : 42918 ménages (1 122 345 ménages au plan national)
Nbre de concessions : 31373 concessions
Population urbaine : 59 014 hts
Taux d'urbanisation : 14% (41% au plan nationale)
Densité moyenne : 15hts au Km² (51 hts au Km² au plan national)
Taille moyenne par ménages : 9.9 personnes (8.9 personnes au plan national) .

Selon les estimations la population de la région passe de 451422 hts en 2004 à 466319 hts en 2005. Ainsi les départements de Matam ,Kanel et Ranerou-ferlo sont crédités respectivement de 230891hts, 189506 hts et 45922 hts en 2005.

La population urbaine passe dans la même période (2004-2005) de 62967 hts à 65 045 hts. Les populations des communes les plus peuplées que sont Matam et Ourossogui sont respectivement estimées en 2005 à 16116hts et 14525hts. Quant aux communes de Sémmé et Ranérou, moins peuplées, leur population s'établit en 2005 respectivement à 4946 hts et 1391hts.

En 2005, les populations des communautés rurales les plus peuplées sont :
Bokidiawé (52 407hts); Sinthiou Bamambé (47370hts); Nabadji Civol (45 016 hts);
Ogo (38 805hts) et Ouro Sidy (31311hts).

Les moins peuplées sont : Lougré Thioly (4501 hts); Vélingara (13 355 hts) ; Oréfondé (14733 hts); Dabia (20319 hts) et Agnam Civil (19684 hts).

DEMOGRAPHIE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résultats provisoires RGPH2002

Tableau 2 : Répartition de la population, des concessions et des ménages par structure administrative (Résultats provisoires du RGPH 2002) et estimation de la population en 2003 , 2004 et 2005.

AGRICULTURE

La politique agricole au plan national est axée sur des programmes spéciaux de relance et de diversification de la production. Ces programmes initiés avec l'avènement de l'alternance reposent sur :

- La relance de la filière maïs
- La relance de la filière sésame
- Le programme spécial de production de riz
- Le programme « BISSAP »
- L'équipement agricole
- La cession des engrais

Au cours de la préparation de la campagne 2005-2006 ces programmes se sont déroulés comme suit dans la région de Matam :

- Relance de la filière maïs : La vente des semences s'est faite soit au comptant, soit à crédit. Les prix de cession ont été fixés à 900f/kg pour le maïs hybride et 195f/kg pour le maïs local. Les quantités de semences reçues sont estimées à 72475 kg dont 60 000 kg de semences locales et 12475 kg de semences hybrides.

- Relance de la filière Manioc : Ce programme n'a pu se dérouler faute de la mise à temps des boutures de manioc.

- Relance de la filière Sésame : Le sésame n'est pas bien connu dans la région raison pour laquelle cette spéculation est à l'état de test. C'est ainsi que sous l'égide de l'ANCAR une superficie totale de 10 ha répartie dans les communautés rurales de Bokidiawé, Orkadiéré et Sinthiou Bamambé ont servi de démonstration qui s'est avérée prometteuse surtout avec la variété 32-15.

  Les quantités de semence reçues se chiffrent à 320 kg de la variété 32-15 et 180 kg de la variété primoca.

  - Programme spécial de production du riz : Les récoltes prévisionnelles ont été fixées à 20121 tonnes correspondant à une superficie emblavée de 3530 ha.

  - Programme « BISSAP » : Les semences mises gratuitement à la disposition de la région se chiffrent à 2796 kg (dont 1040 kg sont en stock). Les superficies effectivement emblavées sont de 367 ha, soit une production de calice séché estimées à 55 tonnes à raison de 150 kg par ha, mais de l'avis des producteurs les prix proposés par les exportateurs (450 à 550f / kg) sont peu incitatifs.

  - Programme Equipement agricole : 28 000 unités de matériel de culture attelée et d'équipement post-récolte ont été acquises pour un coût global de 3 milliards de cfa. Ce matériel est subventionné à 80% (matériel léger) et à 50% (matériel lourd).
  - Cession des engrais : Les prix de cession des engrais ont été subventionnés à 50% et la TVA de 18% supprimée.

En plus, d'autres programmes ont été exécutés notamment les programmes d'appui aux sinistrés du péril acridien qui comprend les programmes d'appui financés par la FAO et les programmes d'urgence financé par l'Etat du Sénégal

Au cours du déroulement de la campagne 2005-2006, on a noté une nette amélioration de la quantité de pluie tombée dans la région qui en moyenne a atteint 483.7 mm pour 29.5 jours de pluie contre 396 mm pour 27 jours de pluie l'année précédente.

La production céréalière (mil, sorgho, maïs, riz) se chiffre à 59416 tonnes pour une superficie de 55540 ha contre 35734 tonnes(41548 ha) lors de la précédente campagne.

On notera que trois types de cultures sont pratiquées dans la région à savoir : Pluviale, irriguée et de décru.

L'ensemble de la production de riz et une bonne partie de celle du maïs sont issus de la culture irriguée dont la SAED a le monopole au niveau régional. Les autres céréales et autres spéculations (voir tab 1) sont issues des cultures pluviales. Quant aux cultures de décru, les statistiques font défaut raison pour laquelle une enquête spécifique à ce type de culture est programmé.

La répartition de cette production céréalière (2005-2006) au niveau départemental (voir tab 2) crédite Matam de 32% , Kanel (19%) et Ranérou-ferlo (15%).

La situation phytosanitaire de la campagne 2005-2006 n'a pas enregistré d'attaque de criquets pèlerins mais celle des sautereaux et cantharides ainsi qu'une pression aviaire très forte entraînant quelques dégâts. La DRDR de Matam appuyée par le PRODAM et le PGIES a tant bien que mal pu atténuer les dégâts même s'il faut reconnaître l'insuffisance des produits mis à sa disposition.

AGRICULTURE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des superficies, Rendement et Production de 1994 à 2005

Tableau 2 : Evolution des superficies, Rendement et Production par département en 2004 et 2005

Tableau 3 : Répartition des superficies cultivables par zone écogéographique

Tableau 4: Culture de décrue et par spéculation 1996-98

Tableau 5 : Equipement agricole–Région de Matam 2004-2005-2006

Tableau 6 : Agriculture irriguée: Evolution des superficies aménagées dans la région de Matam 1993-2004

Tableau 7 : Agriculture irriguée:Evolution des Superficies exploitables dans la région de Matam 1993-2004

Tableau 8 : Agriculture irriguée:Evolution des Superficies emblavées dans la région de Matam 1993-2004

Tableau 9 : Agriculture irriguée : Superficies cultivées par spéculation dans le département de Kanel de 1991 à 2004

Tableau 10 : Agriculture irriguée : Superficies cultivées par spéculation dans le département de Matam de 1991 à 2004

ELEVAGE

L'année 2005 est caractérisée au niveau régional par une pluviométrie meilleure que celle de l'année précédente (en moyenne 483.7 mm contre 396 mm en 2004) favorisant ainsi le remplissage des mares et l'émergence d'un tapis herbacé de qualité.

Par ailleurs, contrairement à l'année dernière on n'a pas noté la présence de criquets pèlerins dont les dégâts ont un impact négatif sur la biomasse. Par contre, 15 cas (contre 6 en 2004) de feux de brousse ont brûlé une superficie de 4105 ha. Tous ces facteurs combinés n'ont pas été sans conséquence pour le sous- secteur de l'élevage car l'alimentation naturelle du bétail est fortement liée à la situation pluviométrique.

EFFECTIF ET REPARTITION DU CHEPTEL

Sur la base d'un taux d'accroissement de 3% par an l'effectif en 2005 du cheptel par espèce s'établit ainsi qu'il suit :

Bovins (311875 têtes); Petits ruminants (683501 têtes); Equins (24234 têtes); Asins (31674 têtes)
Camelins (156 têtes), Volaille (275672 têtes).

L'estimation en 2005 des effectifs à partir du programme de vaccination donne les résultats suivants :

Bovins (284670 têtes); Petits ruminants (497370 têtes); Equins (34080 têtes); Asins (19320 têtes).

Camelins (119 têtes), Volaille (193673 têtes).

La part estimée par espèce en 2005 du cheptel régional par rapport au cheptel National (cf tab 15) indique que les bovins représentent 9.3% ; les petits ruminants (5.7%) ; les chevaux (6.9%) ; les ânes (4.8%) ; les chameaux (2.7%) et la volaille (1.1%) .

La répartition du cheptel par département en 2005 (cf tab 2) crédite Matam de 90700 bovins, 101 470 ovins, 42630 caprins, 8810 équins, 10380 asins, 47 camelins et 80430 têtes de volaille.

Dans le département de Kanel on estime les espèces à 119670 bovins, 118970 ovins, 50030 caprins, 9870 équins, 8940 asins, 45 camelins et 67830 volaille. Pour Ranérou-ferlo les effectifs sont de 74300 bovins, 129630 ovins, 54640 caprins, 15400 équins, asins (non déterminé), 27 camelins et 193673 têtes de volaille.

PRODUCTION ANIMALE

En 2005 les abattages contrôlés (bovins et petits ruminants) sont estimés à 22 148 têtes correspondant à 603739 kg de viande contre 19726 têtes et 636936 kg de viande en 2004, soit une augmentation de 2422 têtes (12.3%) et 33197 kg de viande (5.5%). A noter que la production non contrôlée représente le quart de la production contrôlée soit 2 415 000 kg

(2415 tonnes).

En ce qui concerne la **production contrôlée** de cuir (Bovins) et peaux (ovins et caprins) en 2005, elle s'élève pour les cuirs à 2309 unités contre 1428 unités en 2004 , soit 881 unités (62%) de plus. Quant aux peaux, elles s'élèvent à 14908 unités contre 7288 unités soit 7620 unités de plus (104%).

Pour la production de lait, les statistiques ne sont pas maîtrisées. On note cependant une production faible et souvent auto consommée. Il existe par ailleurs deux unités de transformation installées par le Programme pour le Développement Agricole de Matam (PRODAM) grâce à la technique de l'insémination artificielle. Ces unités sont installées l'une à Oréfondé (Kosam Kewdam) avec une production de 8538 litres et l'autre à Ourossogui (Réwbé Fulbé Ainabé) avec une production de 8443 litres.

En 2005 des saisies totales et partielles sont opérées par l'IRSV. Les saisies totales portent sur 7 bovin,s , 19 ovins , 19 caprins contre 8 bovins , 7 ovins et 5 caprins en 2004 . Le principal motif étant l'abattage clandestin et l'hydrocaschéxie. Quant aux saisies partielles elles portent sur certains organes (foies, cœur ,reins, intestins etc) avec comme principales motifs, l'abcès, la cyrrhose, les calculs, les fractures, l'hypertrophie etc ..)

MOUVEMENT DU BETAIL

- Mouvement commercial du bétail :

En 2005 le bétail en transit concerne 12301 bovins , 34487 ovins, 1517 caprins . Ce bétail est originaire du Mali et de la République Islamique de Mauritanie.

Le bétail à la sortie est estimé à 48304 bovins , 86741 ovins , 9004 caprins , 21 équins , 31 asins *Contre 25366 bovins, 33818 ovins et 2489 caprins en 2004.*

SANTE AN IMALE

En 2005 le nombre de sujets immunisés contre les principales maladies se présente comme suit :

PPCB **:** 38252 sujets contre 89409 sujets en 2004 , soit -57% ;
PAST-BOV **:** 40504 sujets contre 5873 sujets en 2004, soit + 590%
PAST-PR **:** 21391 sujets contre 16480 sujets en 2004 , soit +30%
BOLUTISME **:** 46818 sujets contre 25455 sujets en 2004, soit + 84%
PEST-PR **:** 63734 sujets contre 56563 sujets en 2004, soit + 13%
CHAR-SYM **:** 5068 sujets contre 1979 sujets en 2004, soit + 156%
NEW CASTEL **:** 10220 sujets contre zéro sujet en 2004
PEST EQUINE **:** 666 sujets contre 460 sujets en 2004, soit + 45%

Les cas de parasitismes interne et externe ont considérablement augmenté en 2005 en passant respectivement à 21020 cas (contre 10062 cas en 2004) et 12428 cas (contre 7400 cas en 2004). L'espèce ovine semble être plus touchée par ces cas de parasitisme (cf. tab 17 et 18).
En clinique vétérinaire les cas d'affections traitées en 2005 (toutes espèces confondues) sont passés à 8382 cas contre 4583 cas en 2004, soit +83%.(cf tab 19)

ELEVAGE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du cheptel de 1998 à 2005

Tableau 2 : Estimation du cheptel en 2005 à partir du programme de vaccination

Tableau 3 : Evolution des abattages contrôlés de 1998 à 2005

Tableau 4 : Abattages contrôlés par département en 2004

Tableau 5 : Production contrôlée des cuirs et peaux 1998-2005

Tableau 6 : Production animale : Production contrôlée des cuirs et peaux par département en 2004

Tableau 7 : Production animale : Production estimée des cuirs et peaux en 2004 et 2005

Tableau 8 : Mouvement commercial (entrée) du bétail de 2000 à 2005

Tableau 9 : Mouvement commercial (sortie) du bétail de 1998 à 2005

Tableau10 : Mouvement commercial (entrée) du bétail par département en 2004

Tableau 11 : Mouvement commercial (sortie) du bétail par département en 2004

Tableau12 : Mouvement transhumance (entrée) du bétail de 2000 à 2005

Tableau 13 : Mouvement transhumance (sortie) du bétail de 2000 à 2005

Tableau 14 : Part du cheptel régional par rapport au cheptel National 2004

Tableau 15 : Part du cheptel régional par rapport au cheptel National 2005

Tableau 16 : Infrastructures : localisation et état des parcs à vaccination en 2005

Tableau 17 : Santé animale : Immunisations 1998-2005

Tableau 18 : Santé animale : Cas de parasitisme interne par espèce 1998-2005

Tableau 19 : Santé animale : Cas de parasitisme externe par espèce 1998-2005

Tableau 20 : Santé animale : clinique vétérinaire: nombre de cas d'affection traités par département en 2004 et 2005

Tableau 21 : Saisie opérée par l'IRSV de Matam en 2004 et 2005

Tableau 22 : Prix moyens et Poids des Animaux vendus en 2004

PECHE

La pêche dans la région de Matam est de type continental. Elle est pratiquée sur le fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares. Les deux départements que sont Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de la pêche. En effet, les cinq conseils de pêche et les 84 villages de pêcheurs qui existent dans la région résident dans ces deux localités. Ces conseils de pêches sont ceux de Diorbivol, Diamel et Matam situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé du département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 49 sont du département de Matam et les 35 de celui de Kanel.(cf tab:4 et 5).

La région compte cinq réserves de pêche que sont Nalal Dob, Koundel, Dembancané et Dolol. Les références de classement de ces réserves datent des années 70 (cf tab2). Selon les dernières statistiques la région dispose d'environ 4000 pêcheurs , 1450 pirogues et 16230 engins de pêche (cf tab : 1 et 3).

POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR DE LA PECHE

Potentialités hydrauliques : Elles sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. La mise en service des barrages de Diama et Manantaly offre à la région un potentiel important d'eau de surface.

Ces eaux sont constituées par le fleuve Sénégal et ses principaux défluents (Diamel, Dioulol), les marigots et mares temporaires et permanentes disséminées dans la région. Le régime hydrologique du fleuve est caractérisé par des saisons de hautes eaux (juillet-octobre) et de basses eaux (décembre-juin). Selon les estimations recueillies à la station de Bakel, le volume moyen annuel écoulé est estimé à 20,4 milliards de m3.

Les eaux souterraines sont constituées des nappes phréatiques variant entre 25 et 100 mètres, des nappes Maestrichtien dont la profondeur peut atteindre 300 mètres, la zone du socle située dans la partie sud de la région (CR BOKILADJI) est captée par des forages marteau fond de trou dont la profondeur est de 50 mètres.

Potentialités piscicoles :

- Climat favorable à la reproduction et à la croissance des espèces
- Présence d'une forte tradition de pêche
- Existence de plusieurs aménagements agricoles équipés en matériel d'exhaure, ce qui naturellement permet d'intégrer à moindre frais les projets piscicoles
- Présence de sous produits (matière première pour la fabrication d'aliment) et de fertilisants naturels pour les poissons.
- Présence de plusieurs plans d'eau (fleuve, marigots et mares permanentes, semi-permanentes, fosses d'emprunt)
- Présence de structures organisées comme la Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam (FERAM) et la Fédération régionale des pêcheurs (MAMADJI).
- Acquisition d'expérience de conduite d'opération de pisciculture en étang et en cage au niveau des localités de Ndouloumadji, Hamady Ounaré, Navel, Mbakhna et Matam.

- Possibilité de reconversion d'anciens pêcheurs en exploitants piscicoles du fait de la dégradation des pêcheries.
- La création d'un Service Régional de la Pêche et de la Surveillance à Matam en février 2004.

LES CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR DE LA PECHE

La régénération de la ressource halieutique nécessite :

. *un contrôle et une surveillance des pêches*. En effet la contrainte majeure dans ce domaine est la non application des dispositions réglementaires en vigueur ;

. *la prise en compte des lâchées du barrage de Manantali* qui occasionnent des perturbations sur les migrations des poissons.

. *le développement de la pisciculture* *qui présente***:**

(i) des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout).

(ii) des contraintes socioéconomiques notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ;le problème des castes.

(iii) des contraintes organisationnelles liés à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ; le manque de dynamisme des conseils de pêche.

LES REALISATIONS DU SOUS SECTEUR EN 2004

La plupart des réalisations et perspectives de développement du sous-secteur sont à mettre à l'actif du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) créé en février 2004. A noter qu'auparavant les activités de la pêche continentale et de la pisciculture étaient placées sous la surveillance du Service des Eaux et Forêts qui assurait leur gestion à travers les dispositions contenues dans le code de la pêche continentale (loi 63-40 du 10 juin 1963 et ses différents décrets d'application – décret 65-506 du 19 juillet 1965).

Comme réalisations on peut citer :

Au plan organisationnel :

- le renouvellement des 5 conseils de pêche qui existent dans la région
- l'installation d'une fédération régionale des aquaculteurs (FRAM) qui vient d'élaborer un plan d'action 2005-2007 en 6 composantes
- La création d'un répertoire des organisations professionnelles intervenant (ou ayant l'intention d'intervenir) dans la pêche continentale, la pisciculture ou les activités connexes.
- La création et la formalisation d'organisations professionnelles de pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs et transformatrices.
- La mise sur pied des fédérations départementales et régionale des OP du secteur de la pêche.

Au plan de la régénération de la ressource halieutique, un certain nombre d'actions à réaliser ont été ciblées à savoir :

- la sensibilisation des populations sur les problèmes de la pêche, de l'aquaculture et sur la sécurité fluviale.
- Le développement de la pisciculture pour réduire la pression de pêche sur la ressource et favoriser le repeuplement du fleuve et des différents plans d'eau.
- La réalisation d'écloseries artisanales pour autonomiser les pisciculteurs de la région afin qu'ils puissent disposer d'alevins ou de géniteurs au niveau local.
- La mise en place d'une fabrique d'aliment et d'un mini-laboratoire de recherche /action /développement.
- L'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéine aux populations peulhs qui en général pratiquent l'élevage de prestige. L'expérience va être tentée en partenariat avec le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (dépt Kanel) et de Loumboul Samba Abdou (département de Ranérou).
- l'érection de deux postes de contrôle et de surveillance dans les départements de Matam et Kanel.
- le recensement général de l'effort de pêche qui a permis de toucher pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs, transformatrices, charpentiers, mécaniciens moteur hors-bord, organisations professionnelles, conseils de pêches, pirogues et engins de pêche, espèces de poisson, points de débarquement ou de ravitaillement des mareyeurs, etc.

PECHE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 *:* Situation des villages de pêcheurs et parc de pirogues en 1999

Tableau 2 : Situation des réserves de pêche de la région en 1999

***Tableau* 3 :** Situation des efforts de pêche dans l'ancien département de Matam en 1999

***Tableau* 4 :** Répartition du nombre de villages par conseil de pêche et par Département en 2004

***Tableau* 5 :** Répartition du nombre de villages par conseil de pêche, par département, Arrondissement et Communauté rurale en 2004

***Tableau* 6:** Contrôle opéré sur les poissons et autres produits de la pêche consommés dans la région de Matam en 2004

***Tableau 7* :** Liste des 49 villages de pêcheurs du département de Matam

***Tableau* 8 :** Liste des 35 villages de pêcheurs du département de Kanel

EAUX ET FORETS

Les ressources forestières de la région sont réparties dans deux zones éco-géographiques relativement homogènes. Ces zones ont été divisées en cinq sous-zones de spécificité différente que sont**: *Le Walo, le Proche Diéri, le Diéri, le Ferlo-Est et le Ferlo sud***.

Le domaine forestier classé de la région est constitué de 12 massifs d'une superficie de 1407640 ha dont 5 forêts classées de 12 540 ha, 2 réserves de faune de 1150 000 ha et 5 réserves sylvo-pastorales de 400100 ha.

La répartition par département crédite Matam de 4 massifs constitués de 3 forêts classées de 6790 ha et d'une réserve sylvo-pastorale de 5580ha. Celui de Ranérou-Ferlo compte 7 massifs d'une superficie totale de 1395 100 ha, constitués de 5 réserves sylvopastorales et de 2 réserves de faune. Quant au département de Kanel, il n'est doté que d'une forêt classée de 170 ha.

PROTECTION DES FORETS

La lutte (préventive et active) contre les feux de brousse est sans aucun doute la meilleure alternative à la protection des forêts. En effets les feux de brousse sont les principales causes de dégradation des écosystèmes forestiers de la région.

La lutte préventive repose sur des séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC), la mise en place de comité de lutte, les feux précoces, l'ouverture et l'entretien des pare-feu.

En 2005, pour un objectif fixé à 150 séances d'IEC, 162 séances ont pu être tenues , soit un taux de réalisation de 108%, ceci grâce aux actions combinées des agents forestiers, des autorités administratives, des collectivités locales, des projets, des ONG etc.

En ce qui concerne la mise en place des comités de lutte, on note l'existence de 330 comités dont 55 (17%) seulement ont été équipées et 275 (83%) non encore équipé. Les comités de lutte nouvellement crées sont au nombre de 103 alors que 127 ont été redynamisés.

Les statistiques sur les feux précoces dont l'utilité est de réduire le combustible léger ne sont pas connues car les opérations se font de manière informelle.

Quant à la situation des pare feu en 2005, elle se présente ainsi qu'il suit :

- longueur du réseau : 1713 km
  dont : - pare-feu ouverts : 258 km
  - pare-feu réhabilités : 26 km
  - pare-feu non réhabilités : 1429 km

La lutte active révèle qu'en 2005 les superficies brûlées s'élèvent à 41051 ha (15 cas de feu) contre 13 427 ha (6 cas de feux) en 2004, soit un coefficient multiplicateur de 3.06 correspondant à un accroissement de 205.7% en terme relatif.

La situation selon les départements indique que les dégâts sont plus importants dans le Ranérou-ferlo (20 200 ha) suivi de Kanel (18 800 ha) et Matam (2051 ha) avec 5 cas de feu dans chaque département.

REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

L'amélioration du couvert végétal rudement fragilisé par la déforestation et la désertification passe nécessairement par un reboisement de grande envergure. C'est ainsi que chaque année il est organisé une campagne nationale de reboisement. Dans la région de Matam , cette campagne a coïncidé avec la célébration de la journée de l'arbre organisée le 25 juillet 2005 à Oréfondé (département de Matam).

La production de plans pour cette année 2005 s'élève à 1 017 963 unités (98 3067 plants en 2004) pour une prévision de 1 189 000 unités (1 300 000 plants en 2004) , soit un taux de réalisation de 85,6% contre 76% en 2004.

La situation en 2005 des réalisations en plantation (linéaire et massive) et en réhabilitation (ou restauration) est la suivante :
Plantation linéaire : 53 416 plants pour une distance de 75,35 km ;
Plantation Massive : 708 027 plants pour une superficie de 927,58 ha ;
Réhabilitation (ou restauration) : 1 854 863 plants pour une superficie de 3015 ha et une distance de 11,5 km.

La répartition par département en 2005, crédite Matam de 347 178 plants produits (140598 plants en 2004) pour une plantation en linéaire de 13 km (11.5 en 2004) et en massive de 108 ha (167.5 ha en 2004).

Pour le département de Kanel on note 254 590 plants produits (454 825 plants en 2004) pour une plantation en linéaire de 16,6Km (8.3 km en 2004) et en massive de 112.6 ha (107.25 ha en 2004).

Pour celui de Ranérou-ferlo on a 259518 plants produits (156960 plants en 2004) pour une plantation en linéaire de 28km (39.5 km en 2004) et en massive de 425 ha (74 ha en 2004). (cf. Tab 5 (suite).

AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE

L'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région (cf. arrêté n°01994/ MDRH / DEFCCS/BSCEF du 25 Février 1990. Les principaux produits forestiers exploités dans la région sont : le bois d'artisanat, le combustible et les produits de cueillette dont le jujube et la gomme arabique occupent une place prépondérante (cf. tab 11-12-13).

Les recettes issues de l'exploitation forestière en 2005 ont subi une baisse de 17.6% par rapport à 2004 en passant de 14 298 045 fcfa à 11 776 855 fcfa en 2005 (cf. Tab 8)

La répartition par département révèle qu'en 2005, 13% (contre 27.3% en 2004) de ces recettes proviennent de Matam , 82%(contre 66% en 2004) de Ranérou-ferlo et 4,7% (contre 0,03% en 2004) de Kanel .

GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

Depuis 1975, la chasse est interdite sur toute l'étendue du territoire régional mais on note des indices de braconnage. On distingue :

La faune endémique essentiellement composée de la gazelle à front roux (gazelle rufifront), de l'Autriche (Strithio camedus), de la grande Outarde arabe (oris arab) et de la poule de pharaon (Eupodotis senegalensis), de l'hyène tachetée, du Chacal doré, du Phacochère, du Caracal, du Patas roux et des rongeurs et petits carnivores.

L'avifaune est aussi représentée par les pintades, francolins, gangas, pigeons et tourterelles et des paresseux. Des oiseaux d'eau migrateurs comme les Dendrocygnes, les aigrettes, l'ombrette, les sarcelles, les vameux et les oies de gambie arrivent annuellement dans la région.

La population des reptiles composée des tortues terrestres, du python, du varan et de la vipère.

Certaines aires sont protégées du fait des menaces qu'elles subissent. C'est le cas de la réserve de faune sud qui est menacée par les activités agricoles et la transhumance si bien que la migration des Kobas entre le Parc de Niokolokoba et les réserves du ferlo jadis très fréquentes n'est pas observée depuis plusieurs années. C'est pourquoi l'érection de la réserve en Game-farming ou en Ranchs privés constitue une alternative à ces menaces.

PROJETS FORESTIERS DE LA REGION

Deux projets forestiers interviennent dans la région :

- ***Le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes*** (**PGIES**): C'est un projet qui intervient dans 4 paysages caractéristiques du pays à savoir : le Ferlo, le Parc National de Niokolokoba, le Parc National du delta du Saloum et la Zone des Niayes.

Au niveau de la région de Matam ses activités sont concentrées dans les réserves de Faune du Ferlo Nord et Sud et dans les réserves Sylvo-pastorales adjacentes. L'objectif du projet est de (i) conserver et d'utiliser de façon durable la biodiversité importante sur le plan mondial (ii) de renforcer la séquestration du carbone dans quatre écosystèmes représentatifs du Sénégal pour générer des bénéfices à l'échelle nationale et mondiale à partir d'une utilisation durable des ressources naturelles et d'un partage équitable des profits tirés de la conservation. Le domaine d'intervention du projet est la conservation et la gestion durable des ressources naturelles dans les aires protégées et autour d'unités pastorales et terroirs villageois. Le projet, d'un coût global de 14013000 US $ a une durée de vie de 10 ans répartie en trois phases de 3 ans, 4 ans et 3 ans.

- ***Le projet Biodiversité Sénégal / Mauritanie*** dont l'objectif global est de développer et d'appliquer des systèmes de participation répliquables en vue de réhabiliter et de gérer de façon durable, les terres dégradées bordant le fleuve Sénégal aux fins de la préservation de la diversité biologique et des avantages découlant des changements climatiques. La zone d'intervention du projet couvre une bande de 50 km de large de part et d'autre du fleuve Sénégal. Les principales

composantes du projet sont : (i)la restauration et la gestion des terres dégradées; **(ii)**la réduction de la pression sur les ressources naturelles; **(iii)**la gestion des feux de brousse ; (iV) la génération de revenus communautaires et **(V)** le Renforcement institutionnel. Le projet d'un coût global de 12760360 US $ a une durée de vie de 5 ans (2001-2005).

EAUX ET FORETS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Localisation des Forêts classées (FC), Réserve de Faune (RF) et Réserve SylvoPastorale (RSP) par département**.**

Tableau 2 : Action de lutte contre les feux de brousse : situation régionale de 1998 à 2004

Tableau 3 : Action de lutte contre les feux de brousse situation par département en 2003

Tableau 3 (suite) : Action de lutte contre les feux de brousse situation par département en 2004-2005

Tableau 4 : Evolution des campagnes de reboisement : situation régionale de 1998 à 2005

Tableau 5 : Evolution des campagnes de reboisement ; situation par département en 2003

Tableau 5(suite) : Evolution des campagnes de reboisement ; situation par département en 2004-2005

Tableau 6 : Répartition des organismes d'exploitation forestière de la région de Matam

Tableau 7 : Situation générale des recettes et des quantités de produits exploités de 2001 à 2005

Tableau 8 : Répartition par département de l'exploitation forestière en 2004

Tableau 8bis : Répartition par département de l'exploitation forestière en 2005

Tableau 9 : Evolution des recettes tirées de l'exploitation (domaniale et contentieuses) de 2000 à 2005

Tableau 10 : Evolution des quantités de gomme arabique exploitées de 2000 à 2005 dans la région

Tableau 11 : Produits forestiers exploités par département en 2003

Tableau 12 : Produits forestiers exploités par département en 2004

Tableau 13 : Produits forestiers exploités par département en 20

SANTE ET HYGIENE

SANTE

Au plan national le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) s'est fixé comme objectif global, de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. Pour ce faire l'un des objectifs majeurs qu'il s'est fixé est d'améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base dont la santé constitue un volet important.

C'est la raison pour laquelle un certain nombre d'indicateurs dit d'impacts ont été retenus et seront suivis jusqu'à terme. Ce sont :
(i) la morbidité due au paludisme ;(ii) le taux de prévalence du Sida;(iii) le taux de mortalité maternelle; (iv) le pourcentage d'accouchement assisté ; (v) le taux de couverture des consultations prénatales ;(vi) le taux de couverture vaccinale;(vii) le taux de mortalité juvénile;(viii) le taux de mortalité infantile ;(ix) le taux d'accès (urbain et rural) aux services médicaux à moins de 30 mn .

A travers le PNDS qui couvre la période 1998-2007, les programmes mis en œuvre visent à :
- promouvoir l'accès des pauvres aux services socio-sanitaires ;
- l'amélioration de l'accès des pauvres aux services médicaux ;
- le développement des services de santé à base communautaire ;
- l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement en zone rurale et périurbaine.

Le handicap majeur de la région de Matam par rapport à l'offre de services de santé est son enclavement. En effet c'est une région très vaste (1/7éme du territoire national) qui n'est accessible qu'à partir de la route nationale N°2.
Pendant la crue du fleuve qui borde la région sur 200km environ, les postes de santé du **walo**, du **Bosséa** et du **Damga** sont enclavés. La route qui relie Matam–Linguére longue de 220km qui traverse une bonne partie de la région est en très mauvais état surtout en hivernage. Quant aux pistes de production, elles sont pratiquement impraticables durant et après la saison des pluies (juillet-Décembre).

LES INFRASTRUCTURES (cf tab 1, 2,3)
La situation en 2005 fait état de l'existence de :
- un hôpital (dans le commune de Ourossogui) ;
- 3 districts sanitaires ;
- 3 centres de santé ;
- 59 postes de santé (dont 27 à Matam; 26 à Kanel et 6 à Ranérou)
- 40 cases de santé
- 59 maternités rurales ;
- 4 maternités urbaines ;
- 18 pharmacies ;
- une brigade d'hygiène.

LES MOYENS LOGISTIQUES (cf. tab 4 et 5)

La situation en 2005 fait état de l'existence de 3 ambulances dont un par District sanitaire, 4 véhicules de supervision, 4 véhicules de liaison, 51 motos, 61 réfrigérateur/congélateurs et15 ordinateurs.

Quant aux besoins exprimés , ils se résument à 2 ambulances, 4 véhicules de supervision, 4 véhicules de liaison, 9 ordinateurs dont 3 portables, 3 fax, 3 photocopieuses, 40 motos et 18 réfrigérateurs.

LE PERSONNEL (cf. tab 6,7)

En 2005, la région compte :

- 9 médecins ;
- 2 pharmaciens (public) ;
- 2 chirurgiens dentistes ;
- 9 sages femmes d'Etat ;
- 73 infirmiers d'Etat et agents sanitaires ;
- 3 assistants sociaux ;
- 3 techniciens de génie sanitaire ;
- 10 techniciens supérieurs de santé ;
- 122 matrones.

Les besoins en ressource humaine s'établissent ainsi qu'il suit :

- 2 médecins dont un pour la RM et un pour le District de Ranérou-ferlo ;
- 2 chirurgiens dentistes ;
- 2 techniciens supérieurs de santé dont un biologiste ;
- 17 infirmiers d'Etat ;
- 24 aide infirmières ;
- 6 sages femmes d'Etat.

Par rapport à l'activité curative, le nombre de consultants (personnes qui se présentent pour une pathologie) est passé de 46149 personnes en 2004 à 49854 personnes en 2005, soit une augmentation de 8% en terme relatif.

Le bilan épidémiologique (tab 9) montre une prééminence du paludisme (simple et grave) avec 44% de cas en 2005 . D'autres affections notamment celles concernant la peau (10%), les maladies diarrhéiques et la dysenterie (8%), les infections respiratoires aiguës (8%) ont aussi été assez fréquentes en 2005.

Le nombre d'accouchements enregistrés en 2005 (cf. tab 10) s'élève à 6323 (contre 5759 en 2004) dont 13% (contre 16% en 2004) ont eu lieu à domicile.

Le nombre de cas d'avortement s'est accru en passant de 287 en 2004 à 351 en 2005, soit 22%. Quant au nombre d'enfants morts nés, il est passé de 314 à 273 durant la période, soit 41 cas de plus.

Statistiques de 2005 concernant l'hôpital (tab 11 à 16)

- Nombre de lits = 109
- Nombre de malades admis à l'hôpital = 7457
- Nombre de jours passés à l'hôpital = 11434 (contre 8766 en 2004)
- Nombre de malades hospitalisés = 2319 (contre 2218 en 2004)
- Durée moyenne de séjour par service (voir tab 14)
- Nombre de décès = 193 (contre 176 en 2004)
- Taux de décès par service= (voir tab 16)

Statistiques de 2005 sur *la vaccination (tab 17,18)*

Population cible des enfants de moins d'un an = 16175 (contre 15734 en 2004)
Population vaccinée :

BCG = 15185 (94%)
ROUVAX =9986 (62%)
FIEVRE JAUNE = 10376 (64%)
PENTA 1 = 16015 (99%)
PENTA 3 = 10627 (66%)
ECV = 5061(31%)
VAT2 et + = 15670 (97%)

Taux de couverture vaccinale en 2005 :
JNV 1er pass = 108,2 (103,86 en 2004)
JNV 2éme pass = 102 (109,4 en 2004)
JNM 1ER PASS = 87
JNM 2ER PASS = 101 (contre 106,4 en 2004)

Indicateurs de Santé observés en 2000 (ESIS) *:*

Selon l'Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé (ESIS) on a:
Un faible taux de prévalence contraceptive : 1,7% chez la femme contre 7 ,9% au plan national ;
Un faible taux des accouchements assistés de 34% contre 48,3% au plan national
Un taux élevé des accouchements à domicile de 64,1% contre 50% au plan national
Une faible connaissance du planning familial de 30% contre un taux national de 51,6%
Une faible couverture du PEV de 35,1% contre un taux national de 53%
Un faible taux de l'allaitement maternel exclusif (AME) de 3,4% contre 19.4% au plan national.

RATIO PERSONNEL DE SANTE PAR RAPPORT A LA POPULATION en 2005

Population Région de Matam en 2005 (estimation) = 466319 hts
1 Médecin pour 51813 hts 1 Chirurgien Dentiste pour 233160 hts 1 Axilliaire d'hygiène pour 116606 hts 1 Agent d'hygiène pour 155439 hts 1 Technicien Supérieur de Santé pour 46632 hts 1 Sage Femme d'Etat pour 51813 hts 1 Infirmier pour 6388 hts (Infirmier d'Etat + agent sanitaire)

HYGIENE

La santé des populations a pour principal corollaire, l'hygiène du milieu et des denrées alimentaires sur lesquels le Service Régional de la Brigade d'hygiène doit veiller. Pour ce faire des actions préventives et curatives sont menées à travers toute la région.
Les actions préventives sont axées sur des séances d'Information- d'Education et de Communication (IEC) (cf. tab 5) qui se déroulent dans des localités diverses comme les villages, communes, centres de santé, Daraas, camp militaire, CDEPS etc. Les séances se manifestent à travers les entretiens, les causeries, les conférences, les mobilisations sociales, les formations, les radio-crochet, les distributions gratuites de préservatifs, et la promotion des moustiquaires.

Les actions curatives consistent en **(i)** la constatation des infractions au niveau des concessions et des établissements recevant du public (ERP) afin de prendre des mesures allant de l'avertissement à l'amande (cf. Tab), **(ii)** l'assainissement qui se manifeste par le toilettage quotidien des communes et l'organisation de séance de Set-Setal (Cf. tab), **(iii)** la promotion des moustiquaires imprégnés ainsi que **(iv)** les opérations techniques de désinfection, de désinsectisation, de délarvation, de saupoudrage et de nébulisation.

Personnel de la brigade d'hygiène : En 2005, l'effectif total s'élève à 8 agents (contre 9 en 2004) dont 1 Technicien Supérieur du Génie Sanitaire (chef de brigade), 3 agents d' hygiène et 4 auxiliaires d'hygiène.

Matériel et logistique de la Brigade d'hygiène: En 2005, l'équipement se résume à 5 motos (dont 2 fonctionnelles), 6 pulvérisateurs LCE, 2 pulvérisateurs manuels, 4 poudreuses manuelles, une loupe, une poudreuse grand débit.

Hygiène du milieu :
Malgré les efforts déployés par le Service de la Brigade d'hygiène, beaucoup reste à faire au plan de la salubrité du milieu. En effet, la situation d'insalubrité qui s'offre aux yeux des populations se manifeste par la présence d'ordures ménagères entassées à même le sol ou dans les rues pour remblayer les crevasses créées par l'hivernage. Les animaux en divagation (ânes, vaches) sont aussi visibles surtout en hivernage ou en début de saison sèche.

Par ailleurs on note l'absence d'abattoirs des animaux qui se fait sur une aire et à même le sol, derrière les villages ou les communes. Ce qui a pour conséquence : (i) une émanation d'odeur nauséabonde,(ii)une Absence d'eau courante et saine,(iv) le transport de la viande est assuré par les « Pouss Pouss » ou les charrettes à traction animale et (v) les tas d'ordures qui entourent ces boucheries.

Néanmoins, les concessions sont généralement balayées une fois par jour. Le système utilisé pour le traitement de ces déchets solides est l'incinération.

En 2005, par rapport à l'assainissement on note que sur 1397 maisons visitées, 52% disposent de latrines alors que 22% n'en disposent pas, 4,9% sont dotées de fosses septiques.

Par rapport à l'approvisionnement en eau potable, 47% disposent de robinet à domicile, 25% ont pour source les bornes fontaines et 8% les puits.

En 2005, les infractions les plus fréquentes constatées lors des visites de concessions (au nombre de 1397 en 2005) et des Etablissements Recevant du Public constitués des boutiques, boulangeries, dibiteries, etc. (au nombre de 1107 en 2005) sont :
le défaut de latrines (18%)
le défaut de conditionnement alimentaire (14%)
le défaut de visite médicale (15%)
l'insalubrité notoire (10,4%)
le jet d'eaux usées sur la voie publique (9%)
le défaut d'hygiène vestimentaire (5%)
le système d'évacuation non-conforme (4,8%)
l'écoulement des eaux usées sur la voie publique (4,7%)
le défaut de balayage (3,4%)
la vente d'aliments expirés (2,6%).

Hygiène des denrées alimentaires
Les Etablissements Recevant du Public (ERP) sont des lieux de vente d'aliments (boutiques, cantines, boulangeries, restaurants, dibiteries, « tangana » etc..) où le respect des règles d'hygiène est une exigence que les commissions auxiliaires départementales et régionales de protection civile ne manquent pas de sanctionner lors de leur sorties.

En 2005, c'est 1107 ERP (contre 932 en 2004) qui ont été visités (Tab : 4 bis)
Les infractions constatées sont plus fréquentes dans les boutiques (31%), les étales (29%), les rotisseurs (10%), les vendeurs (7%),les cafétérias (6%), les restaurants (3,6%).

SANTE
LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des infrastructures sanitaires 1999-2005

Tableau 2 : Infrastructures sanitaires par département en 2004 et 2005

Tableau 3 : Besoins en infrastructures par département 2004 et 2005

Tableau 4 et 4 (suite) : Logistique en 2004 et 2005

Tableau 5 et 5 (suite) : Besoins en logistique par département en 2004 et 2005

Tableau 6 : Personnel District sanitaire de Matam 2002-2005

Tableau 7 : Besoin en ressource humaine par département 2004 et 2005

Tableau 8 : Activités curatives du District Sanitaire1998-2003

Tableau 8 (suite) : Activités curatives de la région médicale 2004-2005

Tableau 9 : Bilan épidémiologique du District de Matam 2002-2005

Tableau 10 : Activités liées au services d'accouchement du district de Matam 1998-2002

Tableau 10 (suite) : Activités liées au services d'accouchement de la région médicale de Matam 2003--2005

Tableau 11 : Capacité d'accueil (Nombre de lits) hôpital de Matam 2002-2005

Tableau 12 : Nombre de malades admis dans l'hôpital de Matam 2000-2005

Tableau 13 : Nombre de Jours passés dans l'hôpital de Matam 2000-2005

Tableau 13 bis : Nombre malades hospitalisés dans la région médicale 2000-2005

Tableau 14 : Durée moyenne de séjour hôpital Matam 2000-2005

Tableau 15 : Décès à l'hôpital de Matam 2000-20005

Tableau 16 : Taux de décès à l'hôpital de Matam 2000-2005

Tableau 17 : Vaccination enfant (-1an)à Matam 1998-2005

Tableau 18 : Taux de couverture vaccinale1998-2005

Tableau 19 : Situation épidémiologique du VIH période 2005-fév 2006

HYGIENE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Personnel Brigade d'hygiène 2002-2005

Tableau 2 : Matériel Brigade d'hygiène 2002-2005

Tableau 3 et 3bis : Constatation des infractions : nombre de concessions visitées en 2003 , 2004 et 2005

Tableau 4 : Recherche infractions : Nombre ERP en 2004 et 2005

Tableau 4bis : Infractions relevées lors des visites de concessions et des ERP en 2004 et 2005

Tableau 5 : Information- Education- Communications (IEC)2002-2005

Tableau 6 : Travaux d'assainissement en 2004

Tableau 7 : Travaux d'assainissement en 2005

Tableau 8 : Travaux de désinfection en 2004

Tableau 9 : Travaux de désinsectisation en 2004

Tableau 10 : Travaux de délarvation en 2004

Tableau 11 : Travaux de saupoudrage en 2004

Tableau 12 : Travaux de Nébulisation en 2004

Tableau 13: Opérations techniques en 2005: désinfection, désinsectisation, délarvation, saupoudrage, nébuli

EDUCATION

I-ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ET SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

La promotion nutritionnelle, affective et éducative de l'enfant depuis le prénatal jusqu'au préscolaire constitue l'objectif majeur de la politique de développement intégré de la petite enfance. Dans ce secteur on distingue (i) les écoles maternelles, (ii) les cases des tout petits, (iii) les garderies communautaires et (iv)les garderies privées.

En 2005 la région compte 15 cases des touts petits dont 11 fonctionnelles, 4 écoles maternelles, 3 garderies communautaires et 2 garderies privées, soit au total 24 structures de prise en charge de la petite enfance. La plupart des écoles maternelles sont sous abris provisoires et le quart des cases des tout-petits en chantier. Par ailleurs les cases des tout-petits sont de loin plus équipées que les autres structures.

De 496 enfants en 2003, les effectifs de ces structures sont passés à 1255 enfants en 2004 et 1709 enfants en 2005, soit un coefficient multiplicateur de 3.44 entre 2003 et 2005. Cet accroissement important des effectifs ne doit pas occulter l'effort qui reste à faire dans ce domaine. En effet les taux de pré- scolarisation sont passés à 1.6 % en 2003, 3.9% en 2004 et 5.25% en 2005 (cf. tab 2).

Le personnel est composé de 30 enseignants dont 25 femmes, soit 83%. Il est constitué d'éducateurs, de moniteurs, d'animateurs polyvalents et de maître contractuels.

II- ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Il occupe toujours une place prépondérante par rapport aux autres niveaux d'enseignement.

Structures et effectifs

En 2005 la région compte 248 écoles (dont 89 écoles à cycle complet) contre 222 en 2004, soit une progression relative de 11,7%. Le nombre de classes dans la même période (2004-2005) passe de 1032 à 1164 classes, soit un gain relatif de 13%. Il est à noter que 21% des classes sont des abris provisoires.

Au niveau départemental, Matam est crédité de 121 écoles pour 711 classes (dont 19% d'abris provisoires), Kanel de 81 écoles pour 358 classes (dont 16% d'abris provisoires) et Ranérou-ferlo 46 écoles pour 95 classes (dont 57% d'abris provisoires).

Les effectifs tous niveaux confondus s'élèvent en 2005 à 47 357 élèves (dont 54% de filles) contre 45038 élèves en 2004, soit un accroissement de 5%.

Le TBS en 2005 s'établit à 72,54 % contre 71,23% en 2004. Le TBS fille dans la même période passe de 74,39% en 2005 contre 72,79% en 2004. Quant au TBS garçon il passe de 69.51% en 2004 à 70,49% en 2005.

Au niveau départemental on constate que 58% des effectifs sont concentrés à Matam, 38% à Kanel et seulement 4% à Ranérou-Ferlo. Les TBS sont respectivement de 84.8%, 65.02% et 37.7% pour Matam , Kanel et Ranérou-Ferlo.

Le personnel enseignant a vu son effectif passer progressivement de 887 en 2003 à 1080 en 2004 et 1341 en 2005, soit un accroissement relatif entre 2003 et 2005 de 51%. Cet effectif est composé d'instituteurs, d'instituteurs adjoint, de Maîtres contractuels et de Volontaires de l'éducation (cf. tab 9).

Par rapport au recrutement au CI, en 2005 le nombre d'inscrits s'élève à 10899 enfants (dont 54% de filles) pour un objectif fixé à 16 090 enfants, soit un taux de réalisation de 67,74% (contre 47,58% en 2004).

Au niveau départemental les taux de réalisation sont pour Matam 70.9%, Kanel (64.7%) et Ranérou-Ferlo (63.7%).

Le taux de réussite au CFEE au niveau régional en 2005 est de 51,26%.

Au niveau des départements il est de 52% à Matam, 49.7% à Kanel et 45.5% à Ranérou-ferlo.

En ce qui concerne les examens professionnels (cf. tab 12, 13, 14,15)

III- ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE

L'essor que connaît ce niveau d'enseignement est à mettre à l'actif des populations qui construisent et équipent sans cesse de nouveaux collèges.

Structures et effectifs

La région compte en 2005, 19 collèges d'enseignement moyen général (cf. tab 20) et un lycée moyen et secondaire sis dans la commune de Matam. La création de 5 nouveaux collèges portera ce nombre à 24 collèges.

Les effectifs du cycle moyen de ces établissements sont passés de 3441 élèves (dont 1301 filles) en 2004 à 4438 élèves (dont 1780 filles) en 2005, soit un accroissement de 29%.

Quant aux effectifs du second cycle, ils s'élèvent à 374 élèves dont 23% de filles.

L'effectif du personnel enseignant du moyen et secondaire en 2005 est de 234 enseignants (dont 76,5% de vacataires et Professeurs contractuels) contre 144 enseignants dont 62% constitués de professeurs contractuels et de vacataires en 2004. Par ailleurs les besoins en 2005 se chiffrent à 76 enseignants dont 15 pour le lycée de Matam.

Certaines disciplines souffrent de compétences avérées, c'est le cas notamment des mathématiques, des sciences physiques et de la philosophie alors que d'autre sont totalement absents dans la région (économie familiale, éducation artistique, musique, EPS).

Les résultats aux examens pour la cession 2005 ont donné pour le BAC, un taux global de réussite de 69,6% alors que pour le BFEM, les résultats par centre d'examen sont les suivants : Ourossogui (22,75%), Kanel (35,5%), Matam (38,13%) et Thilogne (33,16%).

IV- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

La région ne dispose que d'un centre de formation professionnelle et technique dénommé **C**entre de **F**ormation **P**rofessionnelle en **E**conomie **F**amiliale et **S**ociale (CFPEFS)**.** L'offre de formation technique se trouve donc limitée à ce centre d'autant que la région ne dispose ni de lycée technique ni de Bloc Scientifique et Technique. On note cependant l'existence d'un Centre Polyvalent de Formation des Producteurs à Ogo , un centre à Ourossogui ainsi que la construction de centre de formation professionnel à Waoundé , à Agname Civol et à Sadel. Ces structures sont des relais importants du système éducatif dans la mesure ou elles permettent d'absorber les enfants issus des écoles coraniques ou exclus des écoles élémentaires ou des collèges.

En 2005 l'effectif du CFPEFS s'élève à 60 élèves (dont 51 filles) contre 50 élèves en 2004 et 39 élèves en 2003, soit un accroissement des effectifs de 54% en deux ans. Ceci montre éloquemment la forte demande qui existe dans la région. Cette situation devrait s'améliorer d'avantage avec l'ouverture prochaine des nouveaux locaux du centre et le travail de sensibilisation des comités de quartier et cellules locales créés à cet effet.

Les filières de formation sont la coupe couture, la restauration, la coiffure et la transformation.

Le personnel enseignant est composé de 16 formateurs, tous des vacataires.

V- ALPHABETISATION

L'un des objectifs majeurs que s'est fixé la Stratégie de Réduction de la Pauvreté est d'accroître le taux d'alphabétisation qui était au plan national de 39% en 2001 à 73% en 2015 (dont 75% pour les hommes et 70% pour les femmes). On note que la décennie (2003-2012) qui a été baptisée par les Nations Unies « Décennie de l'élimination de l'analphabétisme » bas son plein.

Au niveau de la région de Matam, le secteur se développe non sans difficultés constatées sur le terrain. Les projets qui interviennent dans la région sont le PAPA2, le PAIS/ETAT par le biais du Conseil Régional, le PRODAM, le TOSTAN et le PAPEL.

En 2005 la situation générale par projet (Tab 32, 33 et 34) fait l'état des lieux sur les opérateurs, les classes, les centres et les auditeurs.

EDUCATION
LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 et 1(suite) : Education préscolaire : Effectif par classe et par section 2003 – 2004-2005
Tableau 2 : Education préscolaire : Taux de Pre-scolarisation de 2003 à 2005.
Tableau 3 : Education préscolaire: Répartition cases des tout-petits et écoles maternelles en 2004 et 2005
Tableau 4 : Education préscolaire : Personnel enseignant en 2004 et 2005
Tableau 5 : Enseignement élémentaire : Effectif par niveau et par département en 2004 et 2005
Tableau 6 : Enseignement élémentaire : Recrutement au CI en 2004
Tableau 7 : Enseignement élémentaire : Recrutement au CI 2005
Tableau 8 : Enseignement élémentaire -personnel en 2004
Tableau 9 : Enseignement élémentaire - personnel en 2005
Tableau 10 : Enseignement élémentaire- stock manuel reçu en 2002-2003
Tableau 11 : Enseignement élémentaire –Infrastructure et équipement en 2005
Tableau 12 : Enseignement élémentaire Examens professionnel 2002/2003
Tableau 13 : Enseignement élémentaire- Examens professionnel 2003/2004
Tableau 14 : Enseignement élémentaire –Examens Professionnels 2004/2005
Tableau 15 : Enseignement élémentaire : Examens Professionnels Arabe 2004/2005
Tableau 16 : Enseignement élémentaire : Taux de réussite CFEE et entrée en 6éme 1998-2004
Tableau 17: Enseignement élémentaire : Résultat par département CFEE en 2003
Tableau 18 : Enseignement élémentaire : Résultat par département CFEE en 2005
Tableau 19 : Enseignement élémentaire : Taux Brut de scolarisation en 2005
Tableau 20): Enseignement Moyen et secondaire : Effectif par niveau et sexe des collèges et 1er cycle lycée en 2004
Tableau 20(suite): Enseignement Moyen et secondaire : Effectif par niveau et sexe des collèges et 1er cycle lycée en 2005
Tableau 21: Enseignement Moyen et secondaire : Effectifs Second cycle lycée de Matam 2002-2003
Tableau 22 : Enseignement Moyen et secondaire : Effectifs Second cycle lycée de Matam 2003-2004
Tableau 23 : Enseignement Moyen et secondaire : Effectif 2nd cycle lycée de Matam en 2005
Tableau 24) : Enseignement Moyen et secondaire : Effectif des élèves dans le secondaire 2003-2004
Tableau 25 : Enseignement Moyen et secondaire : Besoins en personnel en 2005
Tableau 26 : Enseignement Moyen et secondaire : personnel enseignant secondaire lycée 2001 /2002
Tableau 27 : Enseignement Moyen et secondaire : résultat BFEM ET BAC en 2003
Tableau 28 : Enseignement Moyen et secondaire : résultat BFEM ET BAC en 2005
Tableau 29 : Enseignement Technique et formation professionnelle : Effectif en 2003
Tableau 30 : Enseignement Technique et formation professionnelle : Effectif en 2005

Tableau 31 : Alphabétisation : effectif en 2002-2003
Tableau 32, 33, 34 : Alphabétisation : Situation générale des projets

TRANSPORT

TRANSPORT ROUTIER

Il souffre pour l'instant d'un manque de données (par exemple sur les immatriculations, les visites techniques, etc.), mais la mise en place récente du Service Régional des Transports Terrestres tentera de combler ce vide.

L'état général du réseau routier est défectueux en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région.

En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

Le réseau routier classé de la région est de 1030.5 km dont 200 km de routes revêtues et 542,5km de route non revêtues et 288km de piste (cf. Tab : 3, 4,5,6,7).

Le désenclavement étant un des axes majeurs pour le développement de la région, toute action allant dans ce sens ne peut être que salutaire.

En 2004, dans le cadre de l'amélioration des échanges et de la fluidité de la circulation des personnes et des biens, des réalisations (dont certaines sont en cours) ont été notées, il s'agit de :

- la réalisation de la piste Foumihara-Médina Torobé
- la réalisation de la piste Thiagnaf -Dembancané
- la réalisation de la piste Hamadi Ounaré – Ganguel Soulé
- la réalisation de la piste Oréfondé-Lombol Baladji
- la réalisation de la route Matam-Linguére
- La construction du pont de Aouré
- le Projet de désenclavement par la réalisation de la piste Matam- Balel (SAED)
- la réalisation de la piste de production du walo de Matam (PRODAM)
- la construction de la gare routière de Waoundé
- la construction de la Gare routière de Kanel.

Le transport voyageur est de type urbain et interurbain.

Le transport urbain est assuré par les taxis « clando » avec un parc réduit et vétuste, des véhicules hippomobiles et ceux à traction asine. Seules les localités de Matam et Ourossogui sont concernées par ce type de transport. Ces véhicules assurent aussi la desserte entre les villes et les villages environnants.

Seules les localités de Matam, Ourossogui, Kanel et Sémmé disposent de gares routières. La plupart d'entre elles sont peu fonctionnelles (excepté celles de Sémmé et Kanel). Toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Le transport inter-urbain est assuré par les véhicules 7 places, les minicars, les cars et les Bus de 60 places. Cependant, la desserte au niveau du Dandé Mayo et du Ferlo est assurée

par des véhicules 4x4 mono-cabines modifiés (équipés de porte bagages au niveau de la caisse). Ces moyens de transport communément appelés « Wop Yaha » appliquent des tarifs très élevés avec des conditions de voyage qui ne garantissent pas la sécurité des voyageurs et de leurs biens (amalgame des personnes, des animaux et des bagages).

En hivernage, la liaison est totalement interrompue avec la plupart des localités du « Dandé mayo »; pour le Ferlo elle peut reprendre un ou deux jours après la pluie.

TRANSPORT FLUVIAL

Les statistiques font défaut dans ce sous secteur qui fut un des poumons économiques de la localité. Les seules statistiques dont on dispose font état de l'existence en 2002 de 5 embarcadères et de 16 parcs de pirogues.

Le transport fluvial dans la vallée avait été jadis florissant et avait atteint en 1900 (il y'a 103 ans) 120.000 tonnes de fret, avec l'implantation des comptoirs européens le long du fleuve Sénégal.

Les compagnies maliennes et mauritaniennes de navigation, les messageries du Sénégal et les armements Alézard ont marqué les beaux jours de la navigation fluviale.

La navigation a subi un arrêt en 1982 avec l'installation du bouchon de Kheune. Cependant du fait de l'enclavement du Dandé Mayo pendant toute l'hivernage, la desserte des localités situées le long du fleuve est exclusivement assurée par des pirogues motorisées de capacité différente. Ainsi un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre dans la région. Il en est de même de la traversée du fleuve pour joindre les deux rives du Sénégal et de la Mauritanie mais aussi de desservir dans certain endroits (vers thilogne Kanel etc) l'axe Dandé Mayo-RN2 durant l'hivernage avec la présence de l'eau au niveau des ravins.

Les principales contraintes sont : (i) l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents;(ii) le ravinement des berges du fleuve et des défluents ; (iii) le tarissement précoce des défluents ;(iv) l'absence d'aménagement au niveau des wharfs d'embarcation ;(v) les coûts élevés de transport surtout en hivernage ;(vi) l'absence de mesures de sécurité au niveau des embarcations.

TRANSPORT AERIEN

L'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. La piste en latérite dont dispose cet aérodrome ne favorise pas l'atterrissage en hivernage. Cette piste est orientée Nord Ouest / Sud Est, sa longueur est de 1,6km avec une largeur de 30 mètres.

Les dessertes militaires sont les plus fréquentes. Cependant certaines compagnies du pays disposent d'avions en location qui desservent aussi la région.

Le transport commercial qu'effectuait la compagnie « Air Sénégal » depuis 1998 a été supprimé.

En 2005, le nombre total d'avions à l'arrivée comme au départ est de 27 contre 34 en 2004.
Quant au nombre de passagers, ils sont estimés à 751 (844 en 2004) dont 384 à l'embarquement, 327 au débarquement et 40 au transit. Les passagers deviennent de plus en plus nombreux depuis l'érection de Matam en région .En effet de 530 en 2001, le nombre de passagers est passé successivement à 762 en 2002, 864 en 2003, 844 en 2004 ce qui atteste l'existence d'une demande forte par rapport au trafic.

Les perspectives de développement de la nouvelle région qui se traduit par la mise en valeur de ses ressources économiques devraient donner un coup de fouet à ce sous secteur à condition que certaines contraintes soient levées à savoir :
(i) l'état peut fonctionnel de la piste essentiellement latéritique et qui ne favorise pas l'atterrissage en hivernage;(ii), l'absence d'aérogare;(iii) l'irrégularité du trafic;
(iv) l'absence de vol commercial;(v) le nombre réduit de pistes d'atterrissage;
(vi) l'insécurité liée à la divagation des animaux.

TRANSPORT

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Transport Aérien : Mouvement des passagers et des avions (arrivées- départs) de 1998 à 2005

Tableau 2 : Transport fluvial : situation des infrastructures et Equipements en 2002 et 2003

Tableau 3 : Transport routier : Réseau routier répertorié par département

Tableau 4 : Transport routier : Réseau routier classé National

Tableau 5 : Transport routier : Réseau routier classé Régional

Tableau 6 : Transport routier : Réseau routier classé Départemental

Tableau 7 : Transport routier : Réseau routier : pistes répertoriées

Tableau 8 : Immatriculation : Répartition par genre de véhicule

Tableau 9 : Visite technique sur les véhicules

HYDRAULIQUE

HYDRAULIQUE URBAINE

Elle est gérée par la Sénégalaise Des Eaux (SDE) qui n'intervient pour le moment que dans la commune de Matam.

En 2005 la ville de Matam dispose de :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50m3/heure. Les deux ont une capacité productive de 100m3/heure;
- 2 réservoirs de stockage : un château d'eau d'une capacité de 250m3 et un réservoir au sol (bâche) d'une capacité de 150m3
- une nouvelle station de déferisation de l'eau provenant des deux forages ;
- un nombre d'abonnés qui passe de 965 en 2004 à 1040 en 2005 soit une augmentation de 75 abonnés en terme absolu et 7.8 % en terme relatif.
- une longueur de réseau d'eau potable évaluée à 23584 Ml en fin d'année 2005;
- un nombre de bornes fontaines égal à 34 comme en 2003 et 2004 ;
- un nombre de branchements particuliers égal à 1036 prises contre 933 prises en 2004, soit un accroissement de 103 unités en terme absolu et 11% en terme relatif.
- un nombre de branchements administratifs égal à 36 prises contre 32 en 2004.

De 166 224 m3 en 2004, la consommation annuelle est passée à 217 510 m3 en 2005, soit une augmentation de 51 286 m3 en terme absolu et 31% en terme relatif. Quant au nombre de demandes de branchements satisfaites, il passe de 17 en 2004 à 75 en 2005, soit un coefficient multiplicateur de 4.4 équivalent à 341% en terme relatif.

HYDRAULIQUE RURALE

Elle est gérée par les brigades régionale et départementales des puits et forages. En 2005 la région dispose d'un total de 76 forages fonctionnels.

La répartition par département de ces forages est la suivante :
Matam : 37 forages répartis ainsi qu'il suit :
Arrondissement de OGO : 24 forages
Arrondissement de Agname Civol : 10 forages

Kanel : 25 forages répartis ainsi qu'il suit :
Arrondissement de Orkadiéré : 10 forages
Arrondissement de Sinthiou Bamambé : 12 forages

Ranerou : 14 forages répartis ainsi qu'il suit :
Arrondissement de vélingara : 13 forages

HYDRAULIQUE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Consommation annuelle de la commune de Matam de 1998 à 2005

Tableau 2 : Nombre de demandes de branchements satisfaites de 1998 à 2005

Tableau 3 : Répartition des forages par département en 2005

Tableau 4 : Répartition des forages par département/ arrondissement et commune en 2005

Tableau 5 : Répartition des forages par département / Arrondissement / commune et communauté Rurale en 2005

URBANISME ET HABITAT

Le manque de données récentes et chiffrées surtout dans le domaine de l'habitat est le principal obstacle à l'analyse du secteur. Cependant selon les résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, la population urbaine est de 59014 hts (65045 htsen 2005), soit un taux d'urbanisation de 14% alors que le niveau national est de 41 % et celui de Dakar, région la plus urbanisée est de 97%. La région de Matam est l'une des trois régions les moins urbanisée du pays, les deux autres étant Fatick (13%) et Kolda (12%).

La première commune (Matam) a vu le jour en 1952. Le réseau se renforcera avec les vagues de communalisation de 1990 (Ourossogui), 1996 (Thilogne, Semmé, Kanel, Ouaounda) et 2002 (Ranérou). Hormis la fonction administrative, ces localités parviennent à peine à satisfaire la demande en service urbain, faute d'activités et d'infrastructures de type urbain.

Ranérou est dépourvu d'infrastructures, ce qui en fait d'ailleurs le seul chef - lieu de département non électrifié.

Par ailleurs, à l'exception de Matam, Ranérou et Waoundé, toutes les autres communes sont localisées sur l'axe routier RN 2.

Dans le domaine de L'habitat, les constructions jadis traditionnelles, évoluent vers le type moderne.

Dans le département de Ranérou - Ferlo, l'habitat dominant est de type rural (paille et banco) avec chaume en paille ou en zinc.

Au niveau des départements de Matam et Kanel, les constructions en dur sont très répandues surtout dans les communes.

Les toitures sont en dalle, zinc, tuile ou fibrociment ou en paille surtout en milieu rural. A Matam, ancienne escale fluviale, l'architecture coloniale défie encore le temps.

En 2005 le nombre de demandes d'autorisation (dossiers instruits) s'élève à 63 (contre 44 en 2004) dont 26 (soit 41%) ont été autorisée (contre 18 en 2004).

Pour les constructions nouvelles, le nombre de permis de construire délivré par le service Régional de l'urbanisme se chiffre à 24 (contre 18 en 2004) dont 15 à usage d'habitat, 7 à usage mixe et 2 à usage de commerce.

Pour les surélévations (transformations), seuls deux permis ont été délivrés (cf. tab1)

Les principales potentialités du sous-secteur sont :

- La propension des émigrés à investir dans le bâti ;
- Disponibilité de matériaux locaux de construction ;
- la décentralisation qui offre aux populations la possibilité de gérer et d'organiser leur espace ;
- la forte aspiration des populations des gros villages de faire accéder leurs localités au statut de commune ;
- la volonté affirmée des autorités de désenclaver la région ;
- l'implantation en cours d'un Programme de ZAC dans les communes de la région.

Les contraintes du sous-secteur sont :

- l'absence d'outils de gestion et de planification spatiale. (exceptée Matam et Ourossogui) ;
- l'occupation anarchique et parfois illégale de l'espace ;
- l'absence de réseaux d'assainissement ;
- l'insuffisance de la voirie urbaine et de l'éclairage public ;
- un transport urbain peu développé et onéreux ;
- des difficultés d'extension pour certaines localités ;
- la faible prise en charge de la gestion des ordures ménagères ;
- l'absence de réserve foncière pour certaine localité ;
- l'enclavement des zones de Dande Mayo et du Ferlo ;
- la cherté de matériaux de construction ;
- l'éloignement des centres d'approvisionnement ;
- l'absence de promoteurs immobiliers ;
- l'absence de contrôle systématique dans la construction ;
- l'absence d'organisation et manque d'expertise des artisans du BTP ;
- l'absence de programme de branchements sociaux (Eau) ;
- les difficultés d'accès au crédit ;
- l'absence de lotissement ou d'alignement au niveau des établissements humains ;
- L'absence de coopératives d'habitat.

URBANISME-HABITAT

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'autorisations de construire délivrées en 2004 et 2005

INDUSTRIE ET ARTISANAT

INDUSTRIE :

A part quelques PMI/ PME évoluant dans la branche des industries alimentaires (boulangerie) et les BTP, le tissu industriel est pratiquement inexistant dans la région de Matam. Cependant ce sous secteur pourrait connaître un essor certain notamment avec la création récente de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture mais aussi et surtout en perspective de l'exploitation des richesses minières constituées :

a) d'un important gisement de phosphate localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonne de minerais ;

b) de minerais relatifs aux matériaux de construction que sont :
* l'argile qui est présente tout le long de la vallée du fleuve, et qui est apte à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;
* les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao entrant dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières.

Les calcaires affleurent en surface dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne. Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

ARTISANAT :

Le sous-secteur ne dispose pas encore de banque de données fiables permettant de mesurer son impact réel sur l'économie régionale. Néanmoins quelques sources de données comme le PROMART, le GECAM, le Conseil Régional, l'ARD et certaines ONG permettent de faire l'Etat des lieux.

En effet la région recèle des potentialités dans les domaines de :
l'artisanat traditionnel avec des corps de métier comme la teinture, le tissage traditionnel, la poterie, la fabrication de natte , la bijouterie, la sculpture, la cordonnerie, la vannerie ;

les corps de métiers émergents comme la coupe –couture ; la maçonnerie ; la menuiserie du bois, la menuiserie mécanique ; la plomberie, l'électricité, le froid domestique, la restauration, la transformation des produits agricoles, d'élevage (lait, cuir), forestiers(gomme arabique), la sérigraphie, l'entretien et la réparation de GMP , forages, véhicules, engins, etc.

Certains parmi ces **corps de métier sont très porteurs**. Il s'agit notamment de la coupe couture, l'entretien et la réparation des GMP , forages ,véhicules et engins, la sérigraphies, le froid domestique, la transformation des produits agricoles entre autres.

Les principaux atouts et contraintes du sous-secteur se résument ainsi qu'il suit :

Atouts :
- longue tradition de la région en matière d'artisanat ;
- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (près du Mali et de la Mauritanie) ;
- Existence d'une chambre des métiers ;
- Construction du futur village artisanal ;
- Ressources agropastorales.

Contraintes :
- inorganisation du secteur par filière ou par corps de métier ;
- insuffisance d'équipement et outillage pour une production de qualité ;
- refus des entreprises de s'inscrire sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- faible accès au marché
- inexistence de centre de formation aux métiers d'artisans.

Les données statistiques présentées dans ce chapitre (cf. tab 1 à 5) sont issues du Rapport sur le Recensement National des entreprises du Sénégal de 2004 (MIA).

Selon les résultats de ce rapport le nombre d'unités artisanales recensées s'élève à 4890 unités dont seulement 575 unités sont inscrits au répertoire, soit 12%.

Les unités sont réparties en artisanat de production (65%), artisanat de service (16%) et artisanat d'art (19%).

La plupart des unités recensées (4582 unités), soit 94% n'ont aucun statut juridique. Par contre la faible proportion qui bénéficie de statut juridique (308 unités), soit 6% est répartie en unités artisanales individuelle, familiale, en association et en groupement (cf. tab 2).

L'effectif de la main d'œuvre artisanale est estimé à 13858 personnes dont 22% de femmes. L'analyse de la situation dans la profession révèle que les maîtres artisans et les artisans ne représentent chacun que 2% de l'effectif global alors que la proportion des apprentis est de 47% (cf. tab 3).

Par rapport au niveau d'instruction l'enquête révèle que 49% de l'effectif est analphabète, 31% a le niveau du primaire, 2,7% le niveau du secondaire et 0.3% le niveau supérieur.

La plupart n'ont aucun diplôme, soit 92% de l'effectif. Seuls 6,5% de l'effectif sont titulaires du CEPE, 0,8% du BEPC et 0,1% du BAC (cf. tab 3).

Par ailleurs, selon l'enquête, seuls 3% de l'effectif ont reçu une formation professionnelle dans un centre de formation alors que 94.5% ont été formé sur le tas, raison pour laquelle 96% de l'effectif global sont sans diplôme professionnel (cf. tab 3).

Au niveau départemental, l'enquête révèle que 63% des unités artisanales sont domiciliées dans le département de Matam, tandis que Kanel et Ranérou sont crédités respectivement de 19% et 18%.(cf. tab 1). Quant à la main d'œuvre artisanale sa répartition attribue 65% au département de Matam, 23% à celui de Kanel et 12% à Ranérou-ferlo. (cf. tab 4 et 5).

INDUSTRIE ET ARTISANAT

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des unités artisanales de la région selon le département en 2004

Tableau 2 : Répartition des unités artisanales de la région selon le Type et le statut juridique en 2004

Tableau 3 : Main d'œuvre artisanale : répartition par sexe, situation professionnelle, niveau d'instruction, diplôme obtenu, etc. en 2004

Tableau 4: Main d'œuvre artisanale : répartition par département et par sexe en 2004

Tableau 5: Main d'œuvre artisanale : répartition par département et selon la situation dans la profession en 2004

ENERGIE

Les principales formes d'énergie utilisée dans la région sont le bois de chauffe, l'énergie électrique et les produits pétroliers. A noter que l'exploitation du charbon de bois est interdite dans toute la région (cf. arrêté n° 01994/MDRH /DEFCCS/BSCEF du 25 février 1990).
Cependant la région recèle d'énormes potentialités en matière d'énergie solaire (7 à 8 heures d'ensoleillement par jour), d'énergie hydroélectrique (barrage de Manantal), d'énergie ligneuse (présence de strates ligneuses denses dans le Ferlo). Par contre la dégradation des ressources forestières, la faible valorisation des autres sources d'énergie, la promotion timide de l'électrification rurale, les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers (carburant et gaz butane surtout), la dispersion et l'éloignement des établissements humains, la cherté de l'électricité sont entre autres les principales contraintes du secteur de l'énergie.

Energie Electrique

La seule source d'énergie électrique de la région est le poste Haute Tension (HT) de Matam-Ourossogui qui fait partie du système Ouest de la ligne HT 225 du réseau Interconnecté de Manantali.

En 2005 le nombre de villages électrifiés s'élève à 43 (contre 42 en 2004) dont 29 dans le département de Matam et 14 dans celui de Kanel . Cependant 8 villages dont 3 dans le département de Kanel et 5 dans celui de Matam sont en cours d'électrification.

A l'exception de Ranérou (dont le programme d'électrification est en cours) toutes les communes de la région sont électrifiées. Quant à la demande en énergie électrique, elle ne cesse de croître. En effet elle est passée de 10473 abonnés en 2004 à 12052 en 2005, soit une progression relative de 15%.

Les produits pétroliers

Les produits pétroliers (Gasoil, essence, pétrole lampant, gaz butane, etc.) sont disponibles aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La commercialisation se fait au niveau des boutiques et des stations services. Cependant des ruptures sont souvent notées dans l'approvisionnement (surtout en période de fête) du fait de l'éloignement de Matam par rapport aux centres d'approvisionnement.

Le Bois de chauffe

Du fait du potentiel de bois morts disponibles dans la région (surtout dans la zone du Ferlo), de l'accès facile à cette ressource ainsi que du droit d'usage accordé aux populations, cette combustible est la forme d'énergie la plus utilisée.

En 2005, la quantité de bois morts exploitée est passée à 12587st contre 13317st en 2004, soit une réduction de 5.5% en terme relatif ceci rompt la tendance à l'accroissement observée depuis 2000.

ENERGIE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 et 1(suite) : La situation des localités électrifiées et des abonnés dans la région de 2003 à 2005

Tableau 2 : Evolution quantité de bois morts exploités de 2000 à 2005

TOURISME

Les statistiques permettant de mesurer l'offre (nombre et capacité réelle des établissements d'hébergement), la demande (arrivées et nuitées dans les établissement), les performances (taux d'occupation des établissements, durée de séjour) et les recettes touristiques font défaut dans ce secteur qui recèle pourtant de nombreuses potentialités.
En effet, un certain nombre d'attractions touristiques ont été identifiées et ne demandent qu'à être valorisées, ce sont :

- La grande mosquée de Kobilo, lieu de résidence du premier Almamy du Fouta (Abdoul Kader Kane) date du 18éme siècle. C'est la deuxième mosquée du Sénégal après celle de Pire à Thiès,
- La station de Diorbivol, créée en 1907 fut la résidence du commandant de cercle de Saldé.
- La résidence de El hadji Oumar Tall à Oréfondé ;
- Le champ de batail Bilbassy de Diowol dans la CR de Bokidiawé ;
- Le fort de Matam construit par Faidherbe en 1857 ;
- Les vestiges du grand quai de Matam témoin des fastes époques du commerce ;
- L'atelier des sculpteurs de OGO ainsi que l'artisanat local riche et diversifié ;
- La bibliothèque de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel Soulé (Département de Kanel ;
- Les manifestations culturelles, moments de mise en évidence des richesses folkloriques diversifiées de la région ;
- Le fleuve Sénégal et ses méandres qui offre des possibilités de tourisme de vision et de découverte à travers des randonnées en pirogue ;
- Les réserves de faunes et de flore du Ferlo. C'est le domaine privilégié d'essences forestières très recherchées et d'une riche faune mammalienne (gazelles à front roux, hyènes rayées, hypotragues, céphalophes, etc.), aviaires (grandes outardes, pintades, francolins) et de reptiles pouvant permettre de développer l' écotourisme.

Les rares infrastructures touristiques implantées dans la région se résument à 3 hôtels dont 2 à Ourossogui et un à Orkadiéré, une auberge . On note également l'existence de chambres de passage généralement usitées par les visiteurs en transit dans les localités de Matam , Ourossogui et Ogo . L'inexistence de réceptifs dans tout le département de Ranérou-Ferlo est un handicap majeur pour cette localité qui présente de réelles potentialités.

JUSTICE ET POPULATION PENALE

Définitions de Concepts :

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :
- **1-Affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- **2-Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger
- **3-Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête au cas où l'enquête préliminaire ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **4-Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente pour jugement.

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :
- **Ecroués** : personnes prises en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ce sont des condamnés ou des détenus provisoires.
- **Détenus provisoires :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamnés :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

JUSTICE

De manière générale, les décisions de justice déterminent la population pénale.

La région de Matam depuis 2004 s'est dotée d'un tribunal régional à coté du tribunal départemental qui existait.

Les types d'affaires observés sont : les affaires de simple police, les affaires autres que de simple police et les jugements.

Affaires de simple police : En 2005, les dossiers à l'entrée s'élèvent à 25 contre 34 en 2004, soit 9 dossiers de moins. Les affaires classées sont au nombre de 3 alors que les affaires jugées s'établissent à 27 contre 17 en 2004, soit 10 dossiers de plus (cf. tab 1).

Affaires autres que de simple police : 54 affaires sont entrées en 2005 contre 226 en 2004, soit 172 affaires de moins. De 62 en 2004 les affaires classées sont passées à 172 en 2005. Quant aux citations directes issues des tribunaux régionaux et départementaux, elles sont au nombre 74 en 2005 contre 24 en 2004, soit 50 citations de plus.
Les cas de flagrants délits se chiffrent à 117 en 2005 contre 84 en 2004, soit 33 cas de plus. Les affaires en instruction sont passées de 33 cas en 2004 à 26 cas en 2005, soit 7 cas de moins (cf. tab 2).

Affaires jugées :
En 2005, le nombre total de jugement est de 201 cas contre 246 cas en 2004, soit 45 cas de plus. Les dossiers d'appel sont passés de 5 cas en 2004 à 32 cas en 2005, soit un coefficient multiplicateur de 6,4 (cf. tab 3).

POPULATION PENALE

Suite à l'érection de Matam en région, la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Matam a vu sa capacité d'accueil passer de 50 à 100 détenus.

La population pénale est composée en 2005 de 187 écroués (contre 283 en 2004) dont 9 femmes, soit en moyenne 16 écroués par mois. La répartition par âge indique que 8% ont moins de 20 ans, que la tranche d'âge 20-45 ans représente 80% de l'effectif et que ceux âgés de 46 ans et plus représentent 12% de l'effectif.

Les détenus provisoires en fin décembre 2005 étaient au nombre de 18 (dont une femme) et les condamnés au nombre de 46 (dont une femme).

En 2005, l'infraction la plus fréquente, soit 24% du total, est la «détention, le Trafic et l'usage du chanvre indien», suivie du **«**vol et tentative**»** avec 27%, des **«**coups et blessures volontaires**»** avec 13%, d'**«**escroquerie- abus-faux et usage de faux**»** avec 8%, de **«**recel**»** avec 5%.

Les détenus libérés en 2005 sont au nombre de 230 contre 174 en 2004. Les motifs de libération les plus fréquents sont l'expiration de peine, 39% (contre 33% en 2004), le sursis, 27% (contre 24% en 2004), la liberté provisoire, 19%(contre 23% en 2004), la relaxe/acquittement, 8% (contre 11% en 2004) et le non lieu, 7%.

A noter qu'aucun cas de décès, d'évasion et de grâce n'a été enregistré en 2005 contrairement à 2004 ou 6% de l'effectif ont bénéficié de grâce, et 1% de décès enregistrés.

JUSTICE ET POPULATION PENALE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Affaires de simple police de 2000 à 2005

Tableau 2: Affaires autres que de simple police de 2000 à 2005

Tableau 3: jugement entre les tribunaux régionaux et départementaux de 2000 à 2005

Tableau 4: Situation des écroués, détenus provisoires et condamnés au 31/12/2003

Tableau 4bis1 : situation des écroués, détenus provisoires et condamnés au 31/12/2004

Tableau 4bis2 : situation des écroués, détenus provisoires et condamnés au 31/12/2005

Tableau 5 : répartition des écroués, détenus provisoires et condamnés selon le sexe en 2003

Tableau 5bis1 : répartition des écroués, détenus provisoires et condamnés selon le sexe en 2004

Tableau 5bis2 : répartition des écroués, détenus provisoires et condamnés selon le sexe en 2005

Tableau 6 : population pénale par sexe à la MAC selon la nature de l'infraction en 2000 et 2001

Tableau 7 : population pénale par âge à la MAC selon la nature de l'infraction en 2000 et 2001

Tableau 8 : population pénale par sexe à la MAC et selon la nature de l'infraction de 2003 à 2005

Tableau 9 : population pénale par âge à la MAC et selon la nature de l'infraction de 2003 et 2005

Tableau 10 :Sorties annuelles des détenus suivant le motif a la MAC 1996-2005